



Au moins 34 enfants ont été exécutés pour sorcellerie à Molsheim entre 1629 et 1630. Photo DNA/Antoin UTZ



Vue de Molsheim aujourd'hui. Le gibet se trouvait près de l'actuelle usine Bugatti. Photo DNA/Antoin UTZ



Peinture murale dans l'église des jésuites représentant Saint Ignace exorcisant un enfant. Photo DNA/Antoin UTZ

L'EFFROYABLE CHASSE AUX SORCIÈRES 3/6

La rafle des enfants de Molsheim

Entre 1629 et 1630, une trentaine d'enfants et adolescents sont exécutés pour sorcellerie dans la ville de Molsheim, fief de la Contre-Réforme. Un cas unique en Alsace ?

C'était un mercredi, jour des enfants. Michael Hammer, 9 ans, profite du *Spiehtag*, la journée sans école, pour filer avec des camarades sur la colline du Molsheimerberg. Or le tilleul du Molsheimerberg était considéré comme le lieu de rassemblement des sorcières...

Lors de son interrogatoire, il déclara une rencontre avec le Diable qui ressemble fort à un habitant dérangé par le bruit : « Le Malin a dit que s'il nous attrapait, il nous frapperait. » Puis un jeu du loup que le greffier note et « traduit » consciencieusement à l'adresse des autorités : « Ils [les enfants] jouent à se toucher et se poursuivre. »

Moyenne d'âge des jeunes condamnés : 11 ans

Nous sommes le 13 août 1629. Les « aveux » du petit Michael Hammer, conservés aux archives du bailliage de Dachstein, lancent une machine infernale qui enverra à la mort au moins 34 enfants à Molsheim, 25 garçons et 9 fillettes. Moyenne d'âge, du moins pour ceux dont l'âge est connu : 11 ans.

« Sur 76 sorciers brûlés à Molsheim même, cela fait plus de 40 %. Un chiffre effrayant », confie Louis Schlaefli. Le conservateur de la bibliothèque du Grand séminaire de Strasbourg, aujourd'hui âgé de

85 ans, a consacré un ouvrage aux procès en sorcellerie dans la région de Molsheim. Laquelle était une terre fertile en sorciers : on y a enregistré plus de 300 procès entre le milieu du XVI^e et la fin du XVII^e siècle, contre 40 à Berghheim, érigée en capitale des sorcières. La plus jeune accusée est une fillette de 5 ans à Oberhaslach, en 1617.

Sabbats, souris et petits gâteaux

Michael est le premier d'une longue série de petits Molsheimois exécutés en deux ans. Il entraîne dans son malheur d'autres enfants. Comme Lorentz Keck, 9 ans lui aussi, qui raconte avoir été embarqué par Michael sur le Molsheimerberg, où un homme en noir, portant des cornes, lui a demandé de renier Dieu et les saints et l'a baptisé avec du purin, mode opératoire typique du Malin.

Et, comme avec le Diable le sexe n'est jamais loin, il lui a donné pour femme la petite Christina Liechtenauer, 10 ans. À moins que ce ne soit Barbara, la petite sœur de Christina ?

Lorentz s'embrouille devant les enquêteurs. Interrogée à son tour, Christina fera preuve également d'une imagination débordante : emmenée par le fameux Michael sur le Molsheimerberg, elle a dansé un sabbat avec les garçons et le Diable en dégustant des gâteaux.

« Cela reste des enfants. Beaucoup racontent avoir joué à cache-cache avec le Diable », remarque le philosophe Jacob Rogozinski (*).

Lorentz, Christina et Barbara



Vue de Molsheim, en 1644. On aperçoit, à l'arrière-plan, l'église et le collège des jésuites. Gravure de Jean-Jacques ARHARDT

sont exécutés en 1630. Contrairement aux sorcières, convaincus d'avoir fait tomber la grêle, tué des vaches ou des nouveau-nés, les petits sorciers n'avaient que des forfaits miniatures : plusieurs d'entre eux, incarcérés au même moment, se vantent d'avoir fabriqué des souris.

Le jeune âge des accusés ne les dispense pas des séances de torture : brodequins espagnols, siège d'insomnie (une chaise garnie de pointes sur laquelle on asséait le supposé sorcier), plus rarement le supplice de l'estrapade.

Cas particulier ici, le bourreau est secondé du maître d'école mu-

ni de verges, le second effrayant les enfants plus que le premier. Autres auxiliaires de justice, les sages-femmes, chargées de vérifier la virginité des enfants, garçons et filles, puisque le péché capital de la sorcellerie est de s'accoupler avec le Diable.

Elles innocentent plusieurs d'entre eux, mais leur diagnostic n'y change rien : presque tous sont condamnés au bûcher, après avoir eu la « grâce » d'être décapités ou étranglés au préalable. Le gibet, aujourd'hui disparu, était situé près de l'actuelle usine Bugatti.

Quand les parents livrent leurs enfants

Le pic des rafles d'enfants a lieu entre avril et juin 1630. « Il y a un effet d'emballement, une réaction nucléaire », relève Jacob Rogozinski, qui voit en la chasse aux sorcières « la première terreur de masse des temps modernes ».

Pire, des parents eux-mêmes livrent leur progéniture à la justice, persuadés de la réalité des accusations. Mais aussi pour éviter une « contamination » de toute la famille... (voir ci-dessous) « J'ai été surpris que les parents ne violent pas au secours de leurs enfants. Quand l'un d'eux est touché, ils coupent la branche morte pour que le reste de la fratrie puisse survivre », note Grégory Oswald, archiviste de la Ville de Molsheim, frappé par la cadence des exécutions : « Ça sentait le roussi tous les mois dans les rues de Molsheim... »

Certains adolescents ont survécu, comme Barthélémy Pfeiffer, 16 ans, qui résiste à la torture et est condamné au bannissement. Ou Martin Bechtel, étudiant chez les jésuites, qui réussit à s'évader et ne fera plus entendre parler de lui.

Des enfants lettrés et cultivés

Pourquoi Molsheim a-t-il été le lieu d'une telle fureur meurtrière ? Ce n'est pas un village reculé mais une ville importante, « le fief de la Contre-Réforme catholique en Alsace », rappelle Guy Muller, président de la Société d'histoire de Molsheim.

De nombreuses congrégations, chassées de Strasbourg devienne

protestante, y ont trouvé refuge avec l'évêque et ses chanoines : chartreux, bénédictins, jésuites... Lesquels ouvrent un collège en 1580 et une université en 1617, « quatre ans avant l'Université de Strasbourg ! »

Résultat : beaucoup d'enfants, scolarisés à l'école paroissiale ou internes du collège des jésuites, savaient écrire. Certains évoquent un pacte écrit avec le Diable lors de leur interrogatoire. « Peut-être ont-ils été inspirés par les peintures de la chapelle Saint-Ignace, dans l'église des jésuites », suggère Louis Schlaefli. L'une d'elles représente une cigogne rapportant un pacte écrit avec le Diable, l'autre Saint-Ignace, fondateur de la congrégation, en train d'exorciser un enfant.

La vallée rhénane, berceau de l'imprimerie et des fake news

Car les jésuites se livraient à l'exorcisme. « En ce temps-là, tout le monde croit en Dieu et au Diable », rappelle l'historienne strasbourgeoise Maryse Simon (**). « Ils lisent le message des démonologies [en particulier *Le Marteau des sorcières*, best-seller de l'époque], le répètent, le transmettent. C'est un vecteur de diffusion par le bas. Dans les maisons, des feuilles volantes illustrées, imprimées en langue vernaculaire, circulent lors des veillées. »

Paradoxe : dans la vallée rhénane, berceau de l'imprimerie, les fake news circulent aussi plus vite... « L'imagination de la sorcellerie alsacienne est beaucoup plus savant qu'en Lorraine », note Maryse Simon. « Les sorciers lorrains sont plus sobres dans leurs descriptions de leurs rencontres avec le Diable. »

En tant que ses écoliers, Molsheim est-il un cas isolé ? « Il n'y a pas d'autres cas connus en Alsace », reconnaît Guy Oswald. « Mais toutes les archives n'ont pas été conservées ou consultées. » Sans le Saint-Empire romain germanique, « dont l'Alsace faisait partie, des bûches de deux ans ont été jetées au bûcher », rappelle Jacob Rogozinski.

Les fantômes des petits sorciers n'ont pas livré tous leurs secrets.

Catherine PIETTRE

(*) Auteur du livre *Ils m'ont fait sans raison. De la chasse aux sorcières à la Terreur*, éd. du Cerf

(**) Autrice de *Sorcellerie savante et mentalité populaires*, Presses universitaires de Strasbourg.

Les Saisons d'Alsace n°75 : L'effroyable chasse aux sorcières. Disponible sur boutique.lalsace-dna.fr

Retrouvez un diaporama, une vidéo et un podcast sur notre site internet.

Jacob Rogozinski : « Un génocide de proximité »

« À Molsheim, il y a des enfants dénoncés par leur père, par leur mère... Un des juges qui siègeait dans le *Maldefizgericht* (le tribunal des maléfices, chargé des procès en sorcellerie) a condamné à mort deux de ses enfants, un autre sa propre femme. C'est un trait caractéristique de la chasse aux sorcières : le voisin dénonce le voisin, le père dénonce la fille, la fille dénonce la mère... C'est un massacre en famille, un génocide de proximité, comme ce qui a pu se passer au Rwanda ou en Bosnie [...] »

Au XVI^e siècle, le thème de la transmission de la sorcellerie par le sang, le lait maternel, se propage de plus en plus. J'ai découvert que pour parler des familles de sorciers qu'on brûlait à la chaîne, on parlait de « races de fumée »,



Le philosophe Jacob Rogozinski. Photo L'Alsace/Jean-Marc LOOS

de lignées destinées au bûcher. Il y a une idée de transmission héréditaire, une sorte de pré-racisme, qui s'appuie sans doute sur l'idée, apparue notamment en Espagne au XV^e siècle, que les juifs convertis au christianisme restent juifs malgré tout, de sang impur, infecté. C'est tout à fait contraire à la doctrine chrétienne, pour laquelle l'eau du baptême lave le péché. L'Inquisition commence à faire des arbres généalogiques remontant à plusieurs générations... C'est peut-être une des sources de la chasse aux sorcières, plus au nord. Cette idée de « race de fumée » implique qu'un petit enfant peut être un sorcier. Le cas de Molsheim n'est pas unique : il y a eu d'autres enfants brûlés en Allemagne ou dans les Flandres. »